



CNT-SO, CGT EDUC'ACTION, SN FO LC, SGEN CFDT, SIAES-FAEN, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNETAA FO, SNUEP-FSU, SUD EDUCATION

« Lettre-ouverte de l'intersyndicale éducation au Recteur de l'académie d'Aix-Marseille à propos de la mobilisation en cours dans les Lycées Généraux et Technologiques et dans les Lycées Professionnels de l'éducation prioritaire »

Marseille, le 17 janvier 2017

Monsieur le Recteur,

Nos organisations, groupées en intersyndicale, soutiennent depuis son commencement la mobilisation en cours dans les lycées et lycées professionnels de l'éducation prioritaire de notre académie.

Depuis novembre dernier celle-ci n'a cessé de s'étendre et de se renforcer. Après deux importantes journées d'action et de grève les 17 et 29 novembre derniers, nous connaissons la troisième semaine de mobilisation continue des lycées généraux et technologiques et dans les Lycées professionnels de l'éducation prioritaire. Trois semaines au cours desquelles les personnels ont donné et donnent encore la mesure de leur détermination, par des arrêts de travail ponctuels ou des mouvements reconductibles de grève, des initiatives en direction des parents, des élèves et des élus, des manifestations de rue, des journées et des soirées de débat, des délégations diverses et des initiatives de soutien... Nous sommes également à la veille d'une nouvelle journée d'action et de grève massive des LGT et LP de l'éducation prioritaire, la cinquième pour notre académie, dans le cadre d'un mouvement national le jeudi 19 janvier prochain.

Les motivations à la racine de ce mouvement social profond des personnels, qui connaît désormais une extension significative aux élèves et rencontre la solidarité de leurs parents, ne doivent pas être sous-estimées, sous peine d'une fracture durable. Car nos collègues agissent avec autant de détermination et dans une telle unité parce qu'ils défendent la continuité effective du service public d'éducation dans les établissements difficiles. Nous tenions en premier lieu à le rappeler ensemble solennellement.

Dans ce contexte nous tenons aussi à attirer votre attention et celle de madame la ministre de l'éducation nationale ainsi que de l'administration que vous représentez dans son ensemble, sur le fait qu'un tel mouvement ne saurait être réduit à l'initiative d'une quelconque minorité, radicalisée ou non. Le croire serait une erreur et un aveuglement vis-à-vis du sentiment profond d'incompréhension et de révolte

qui s'est emparé des personnels et des élèves des établissements concernés. C'est cela qui explique la force actuelle et la durée de la mobilisation des lycées et LP de l'éducation prioritaire. Car dans ces établissements difficiles, voire très difficiles, les personnels attendent depuis trois ans, de promesses en atermoiments, la mise en œuvre d'une nouvelle carte de l'éducation prioritaire incluant les Lycées et LP. Ils ne peuvent plus attendre et n'acceptent pas que cette promesse soit à nouveau remise à un futur incertain.

Sur ce point, votre propre courrier daté du vendredi 13 janvier et adressé aux enseignants des établissements mobilisés apporte quelques précisions utiles et répond à l'exigence ancienne que les moyens spécifiques dédiés aux politiques d'éducation prioritaire puissent être identifiés dans les dotations. Mais il ne répond pas sur l'essentiel : la sécurisation des dispositifs de l'éducation prioritaire en LGT et en LP.

Enfin, ce que nous avons dit de la profondeur de ce mouvement et de ses raisons qui se situent bien au-delà de l'intérêt catégoriel des personnels, implique selon nous que l'administration agisse avec prudence et bienveillance. La réponse à un tel mouvement, alors qu'aucune négociation sérieuse ne s'est encore ouverte, ne pourra pas être trouvée par des pressions pour que le mouvement prenne fin. Comme vous le savez, la dynamique positive de ces établissements et le bénéfice qu'en retirent les élèves dépendent largement de la cohésion des équipes et de la qualité des relations entre elles et leurs directions. Il faut par conséquent veiller à la préserver pour ne pas assombrir l'avenir.

De même, les pressions sur les lycéens et lycéennes mobilisé-es ne nous paraissent pas, lorsqu'elles sont employées, une réponse appropriée à un mouvement dans lequel ils et elles défendent leurs conditions d'études et font ainsi également l'apprentissage concret de la citoyenneté.

Pour toutes ces raisons il est plus que temps que la ministre prenne enfin acte de la mobilisation des personnels et écoute vraiment leurs revendications. Il est temps qu'elle prenne enfin la mesure réelle de leur inquiétude légitime pour l'avenir de leurs établissements et agisse à la fois pour que soit élaborée une carte élargie de l'éducation prioritaire et pour sécuriser le classement des établissements qui en relèvent déjà. C'est la seule manière de trouver à court terme une issue favorable à cette crise.

C'est pourquoi nous avons appelé à une nouvelle journée d'action jeudi 19 janvier 2017 avec manifestation à 10h30 au rond-point du Prado à Marseille et nous avons déposé un préavis de grève. Nous sollicitons également une audience avec vous l'après-midi du même jour au rectorat.

Veillez recevoir monsieur le Recteur, l'assurance de notre attachement au service public de l'Education Nationale.